

Manuel de pose



Installation et réglages

MPHE 0300 : METAL+ | PORTE BATTANTE | VA-ET-VIENT,
COULÉE AU MORTIER DE SCELLEMENT

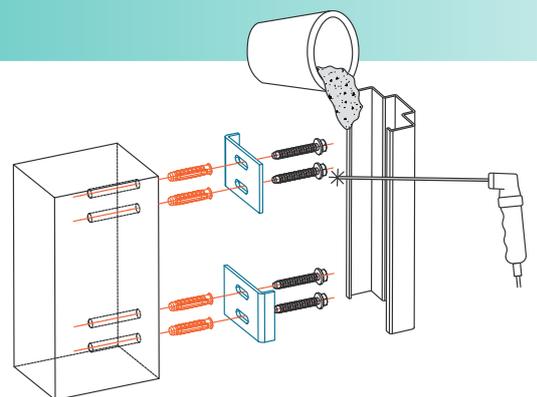


TABLE DES MATIÈRES

<u>LÉGENDE</u>	4
-----------------------------	---

<u>PRÉCAUTIONS</u>	5
---------------------------------	---

INSTALLATION : POSE EN TUNNEL

Préparation du chambranle	6
Installation du vantail	12
Coulage du mortier de scellement	17

CONTRÔLE FINAL ET FINITION

Nettoyage.....	20
----------------	----

<u>GARANTIE HEINEN</u>	21
-------------------------------------	----

LÉGENDE



MISE À NIVEAU HORIZONTALE



SÉCHAGE COMPLET



SUPPRIMER L'HUMIDITÉ



SURFACE PROPRE



CONTRÔLE



MISE À NIVEAU VERTICALE



TRAVAIL À EFFECTUER AVEC ATTENTION



PRÉCAUTIONS



ORDRE CHRONOLOGIQUE DE PROCÉDURE

PRÉCAUTIONS

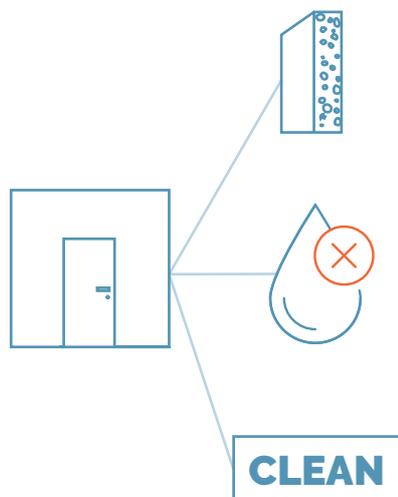


PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Avant installation, entreposez toutes les portes à l'abri des intempéries et de l'humidité même pour les portes extérieures.

N'exposez pas au soleil le film bleu de protection du vantail.

De mauvaises conditions de stockage peuvent impacter l'adhérence de la colle du film de protection en le rendant difficile à retirer.



SUPPORT DE CONSTRUCTION

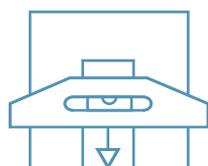
Épaisseur (min 115 mm), densité et résistance varient en fonction des performances du bloc-porte et doivent être conformes aux certificats.

PRÉCAUTIONS CONTRE LA CORROSION

La paroi doit être complètement sèche.

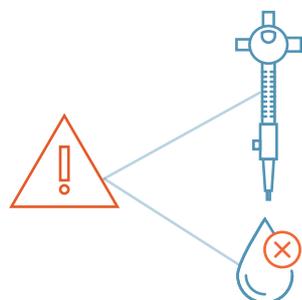
ADHÉRENCE DU MORTIER DE SCÈLLEMENT

Dépend essentiellement de l'état de surface des champs de la baie. Ceux-ci doivent être propres et exempts de toute peinture ou recouvrement. Note pour le maçon : il est souhaitable de ne pas rejointoyer les joints de maçonnerie sur les chants de la baie afin d'obtenir une meilleure adhérence du mortier de scellement.



REPÉRAGE DU SOL FINI

- Si sol brut : s'assurer que le niveau du sol fini est bien repéré.
- Si sol fini : vérifier l'horizontalité du sol sous le vantail et sur toute la surface balayée par l'ouverture de celle-ci.



PRÉCAUTIONS LORS DE LA POSE

- Au moment de la pose, toujours se munir d'un accessoire permettant l'ouverture de la porte.
- Les portes coupe-feu doivent impérativement être stockées et installées à l'abri de l'humidité.

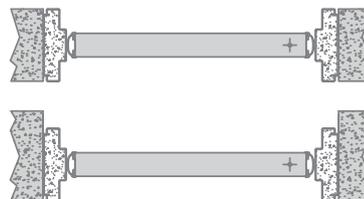


PRÉCAUTIONS POUR LES PORTES SOUMISES AUX INTEMPÉRIES

Tout orifice soumis aux intempéries doit être protégé avec du silicone d'étanchéité.

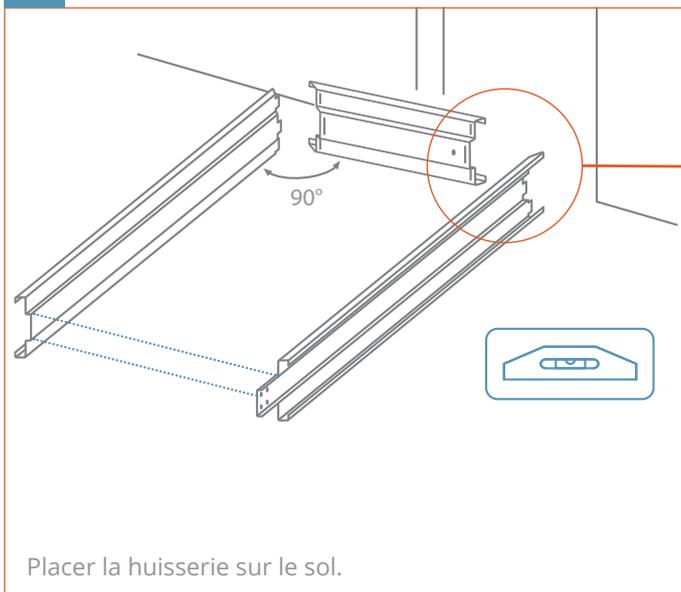
INSTALLATION : POSE EN TUNNEL

(dans la baie / en tableau)

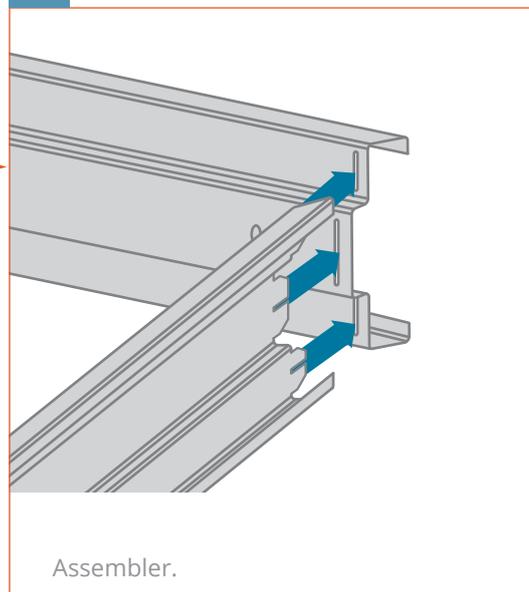


PRÉPARATION DU CHAMBRANLE

1

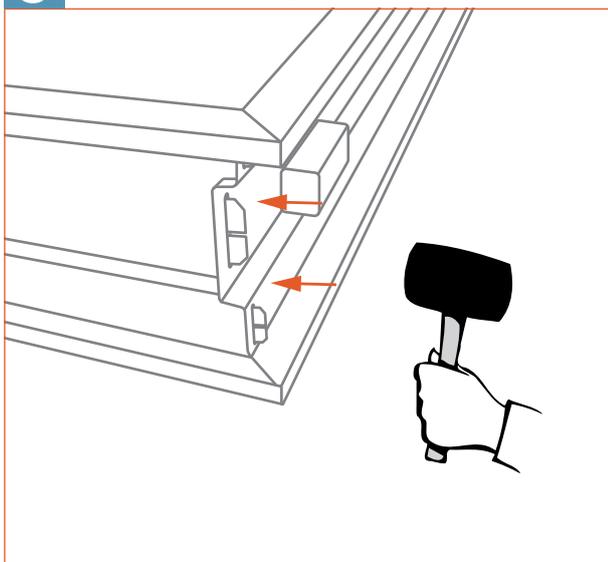


2

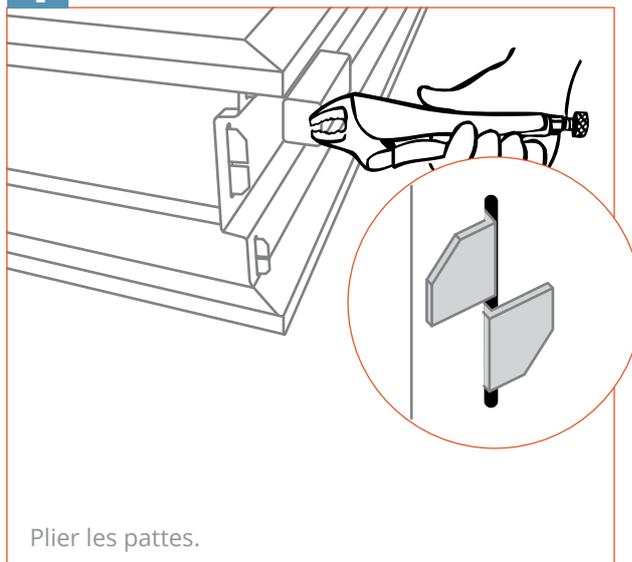


3

Renforcer le serrage

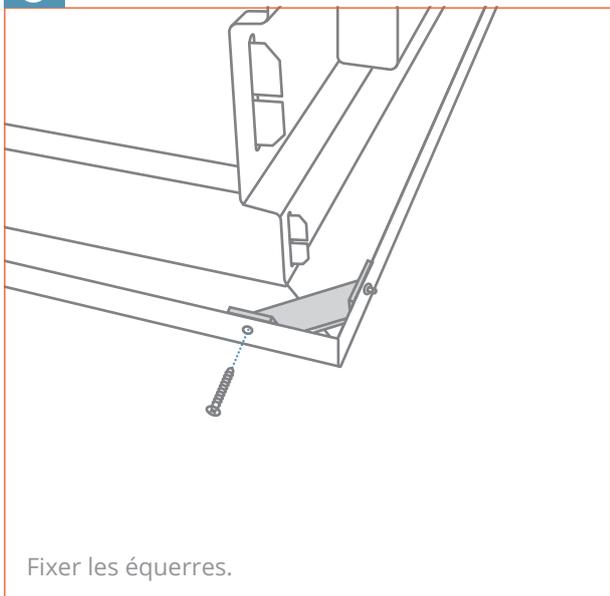


4



Idem pour le 2^e montant

5

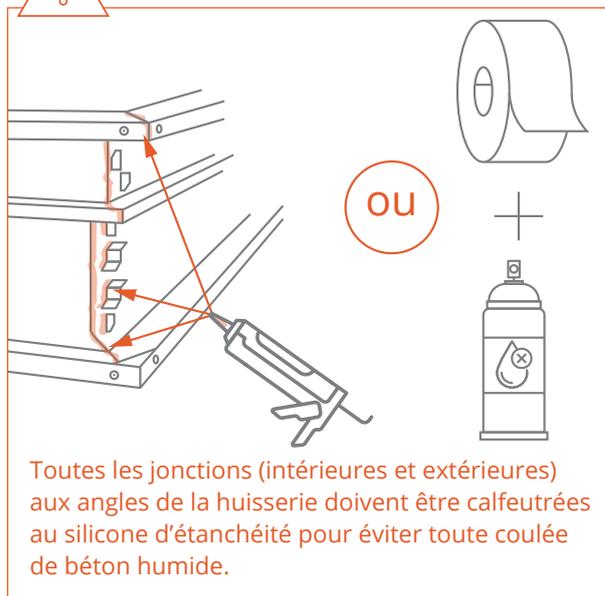


Fixer les équerres.

Idem pour le 2^e montant



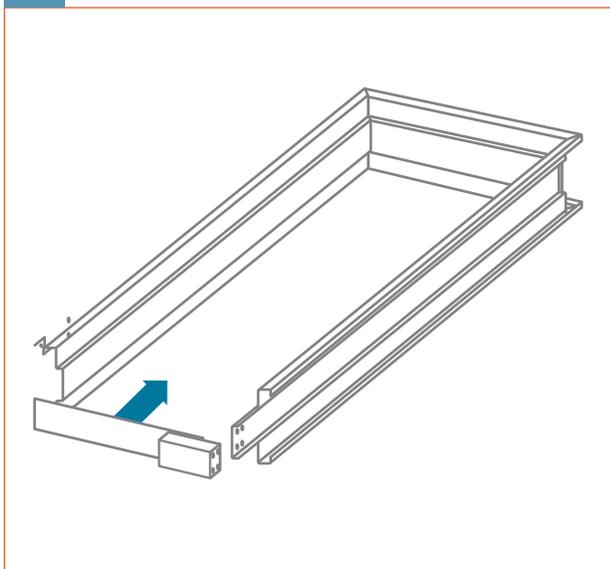
Portes soumises aux intempéries



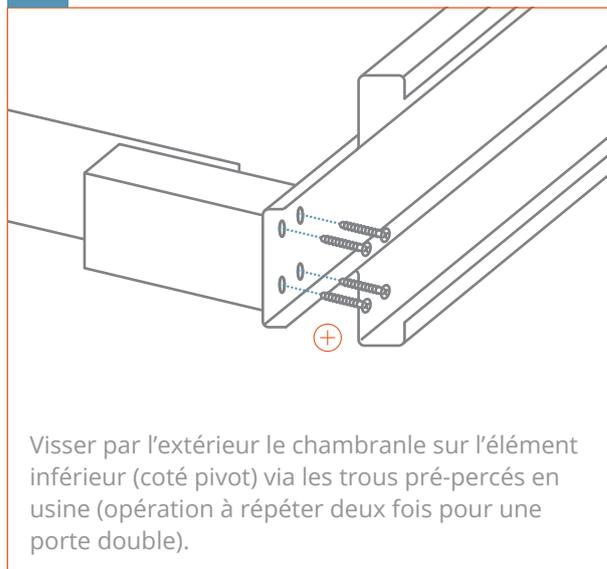
Toutes les jonctions (intérieures et extérieures) aux angles de la huisserie doivent être calfeutrées au silicone d'étanchéité pour éviter toute coulée de béton humide.

6

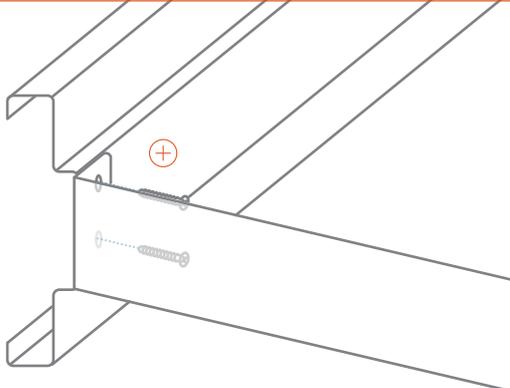
Assembler la partie inférieure



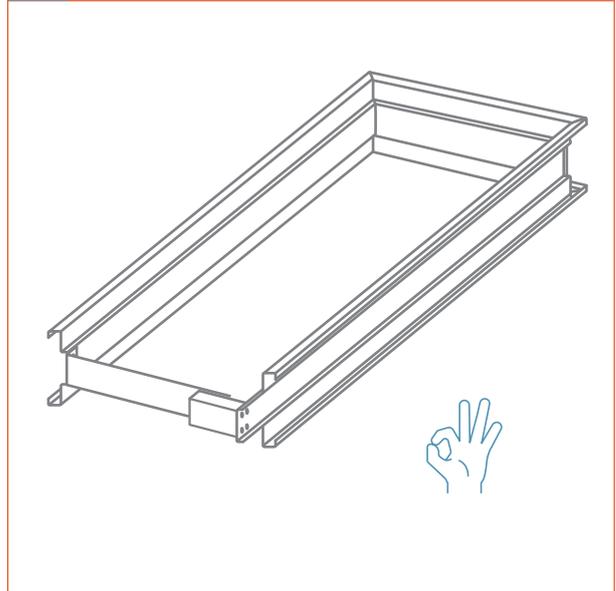
6a



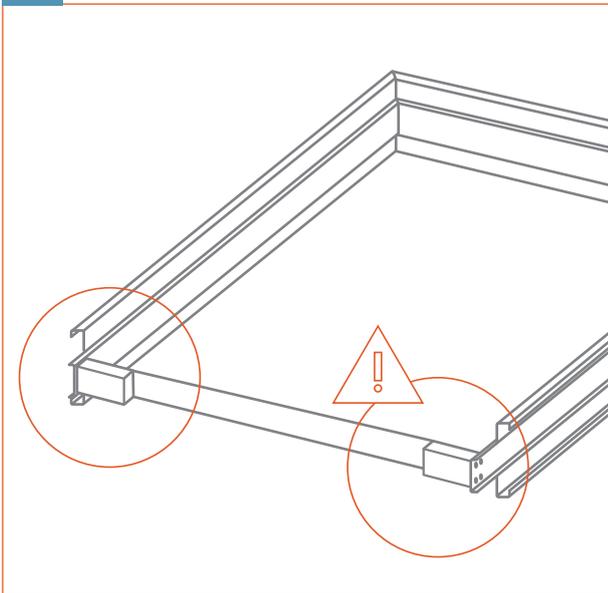
Visser par l'extérieur le chambranle sur l'élément inférieur (coté pivot) via les trous pré-percés en usine (opération à répéter deux fois pour une porte double).

6b

Vissez par l'intérieur l'autre coté de l'élément inférieur au chambranle via les trous pré-perçés en usine (valable uniquement pour les portes simples).

6c**6d**

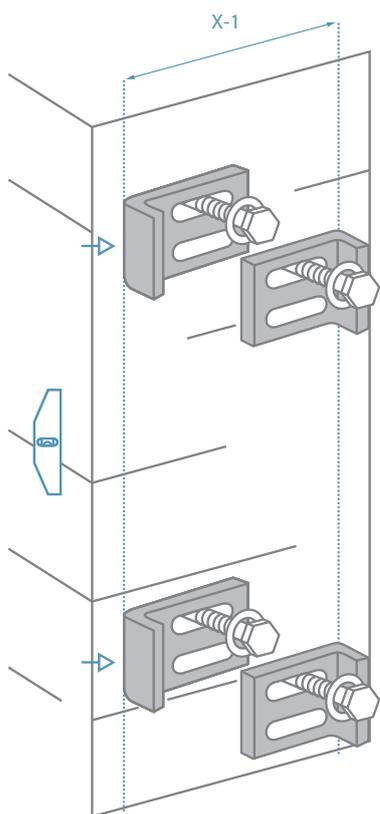
Variante : porte double

**7**

Réservation dans le sol pour le bloc pivot



8 Fixer les clames de pose métalliques



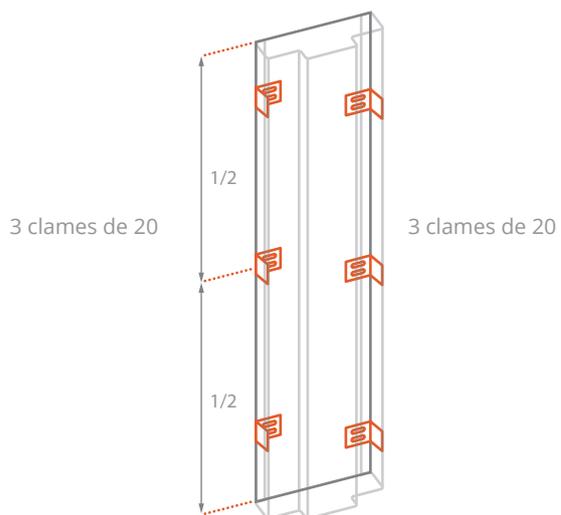
À l'aide de vis ($\varnothing 8$ conseillé) et chevilles adéquates au support de construction et conformément :
 - au nombre précisé dans la note d'envoi ;
 - aux positions détaillées au point 8a suivant.

Les clames de pose se trouvent dans le colis des quincailleries, si elles ont été commandées.

Sauf exigence spécifique, une vis de fixation par clame de pose suffit.

8a Disposition des clames

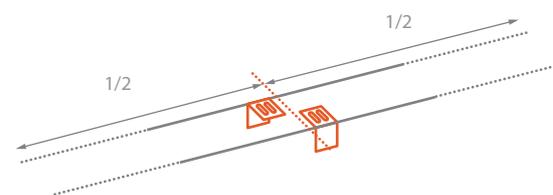
MONTANTS VERTICAUX



Disposer les clames 2 par 2 en quinconce à partir de 200 mm du haut et du bas du vantail.

MONTANT HAUT EN CAS DE PORTES DOUBLES

2 clames de 40

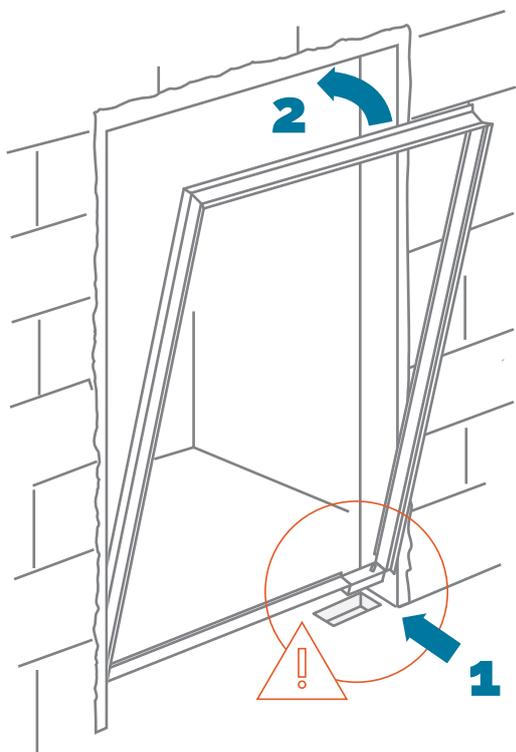


Sauf exigence spécifique, le nombre de clames de pose doit être respecté à minima.

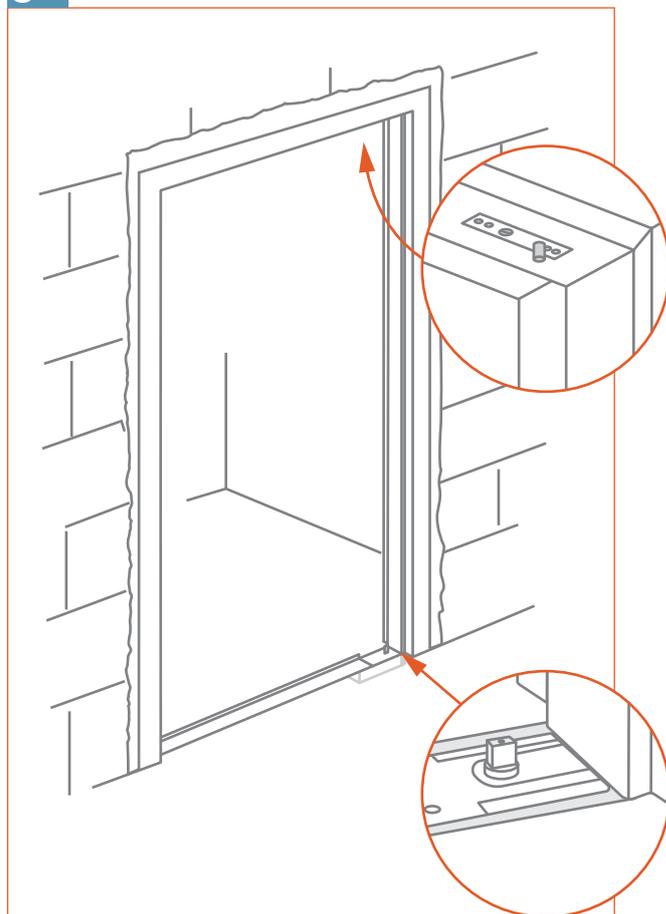


9

Insérer la huisserie dans la baie



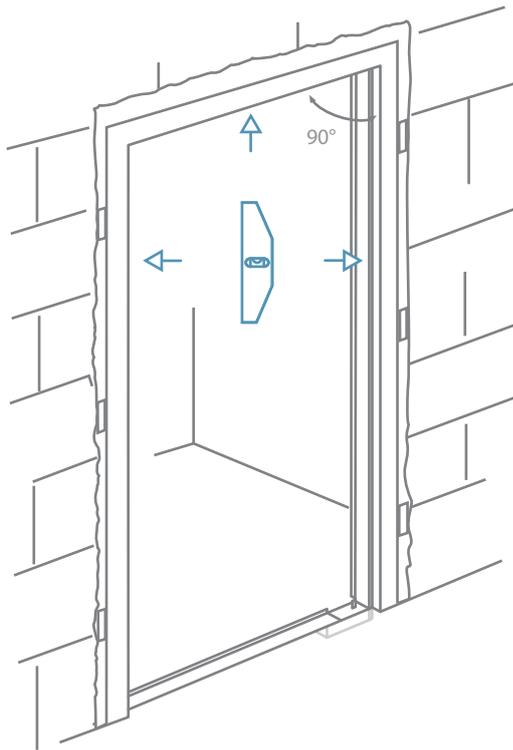
Insérez la huisserie avec la boîte à pivot dans la réservation puis basculez la huisserie dans la baie.

9a

10



Ajuster les clames de pose si nécessaire pour le niveau.



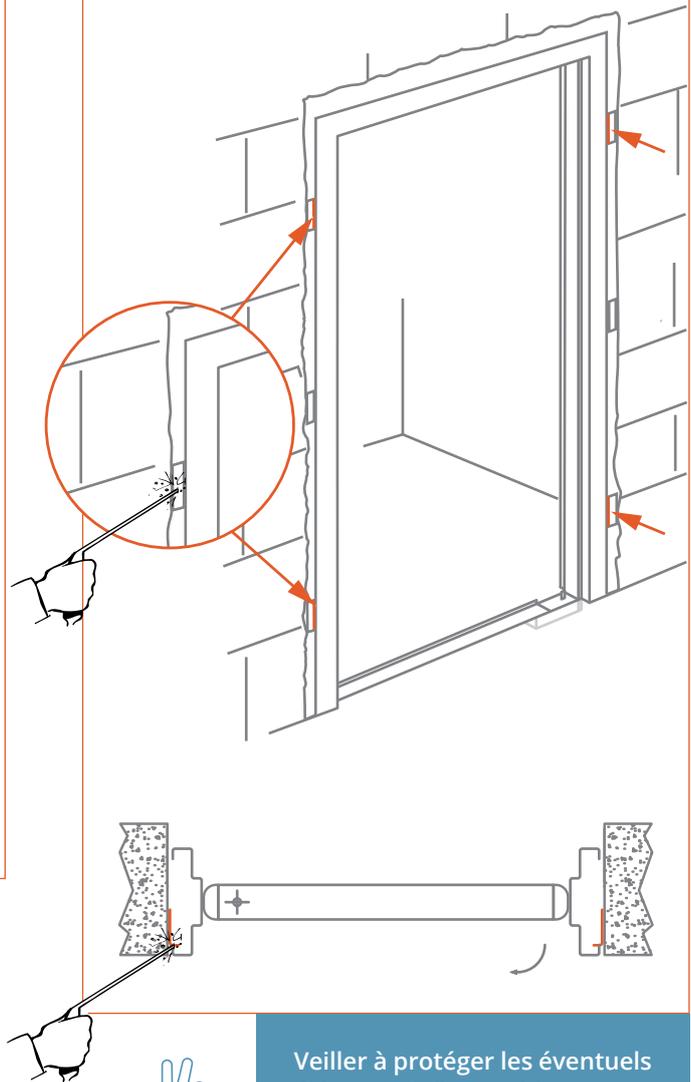
Positionner la huisserie de niveau et à bonne hauteur par rapport au sol fini.

10a

Pointer



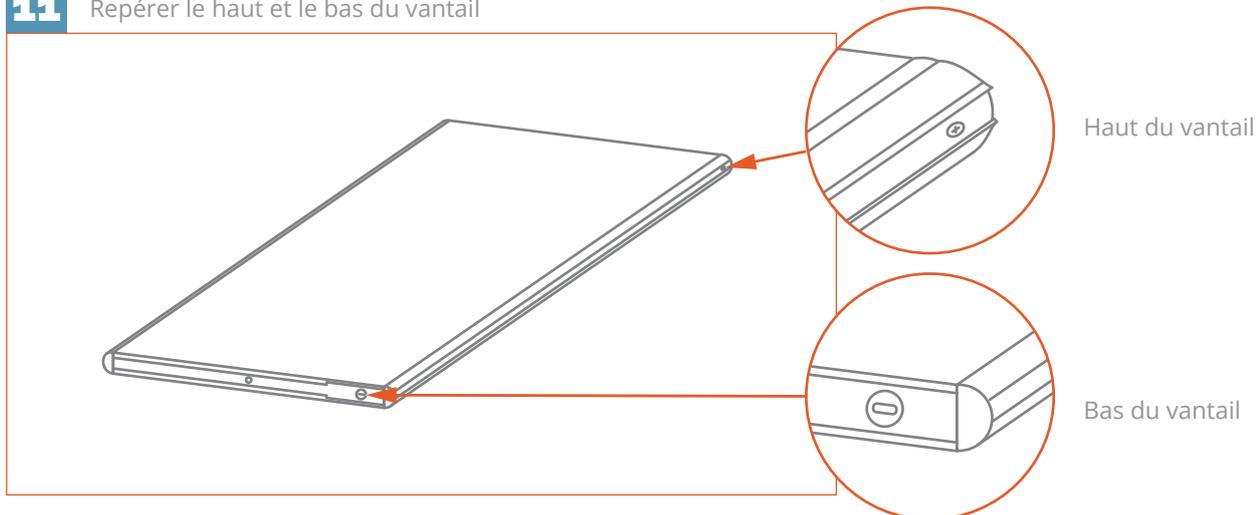
Pointer les 2 clames sur les 2 montants du haut et du bas seulement.



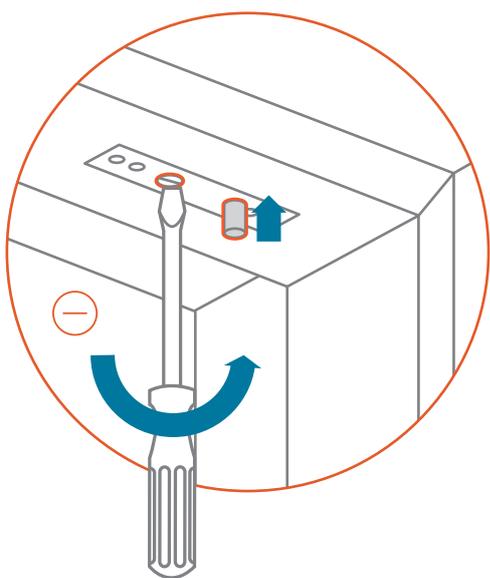
Veiller à protéger les éventuels éléments inflammables lorsque vous pointez et soudez les clames.

INSTALLATION DU VANTAIL

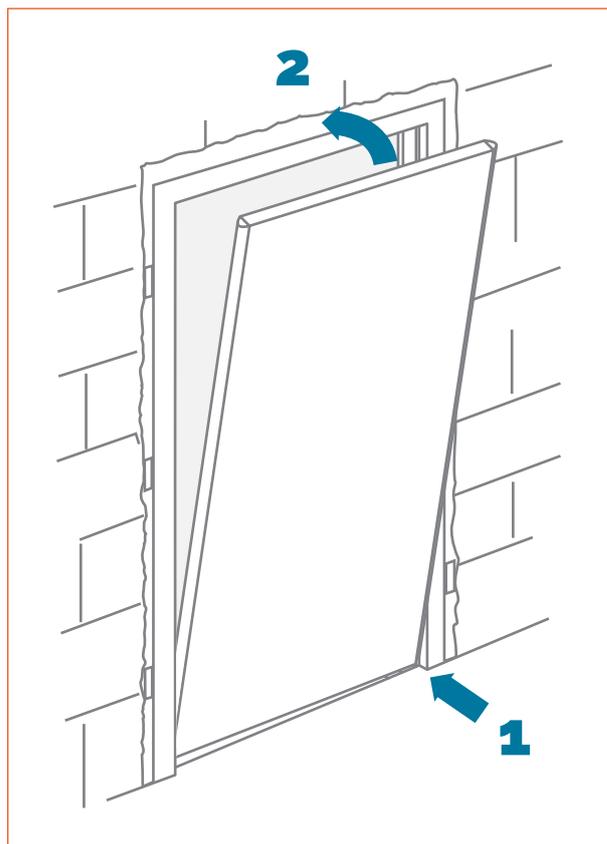
11 Repérer le haut et le bas du vantail



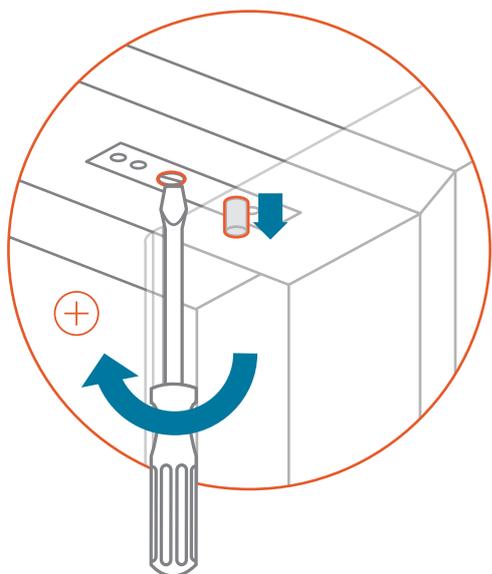
12 Installation du vantail



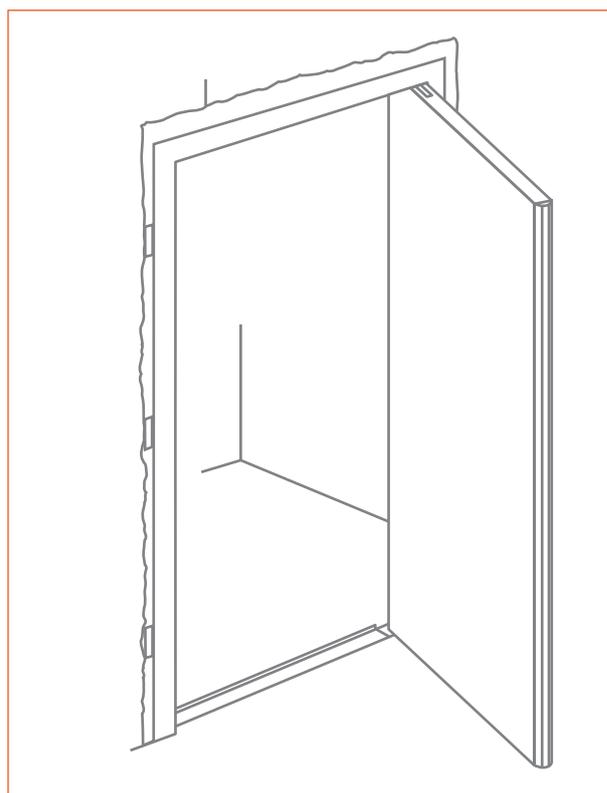
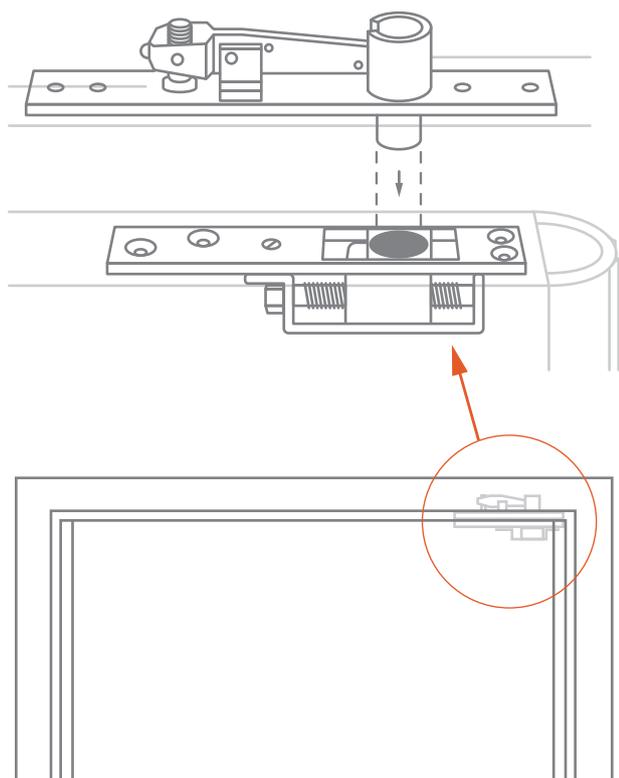
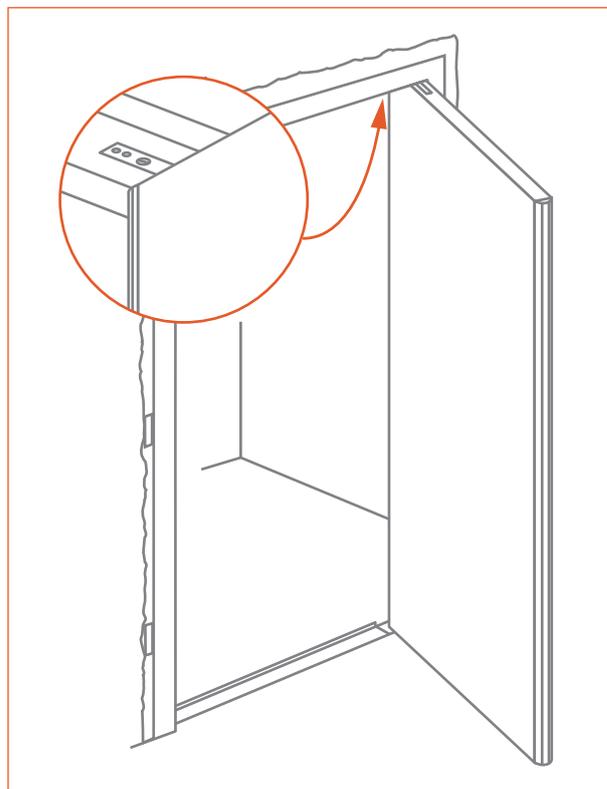
Dévisser la vis de pivot puis positionner le vantail en position verticale en faisant attention de ne pas sortir le pivot du bas.



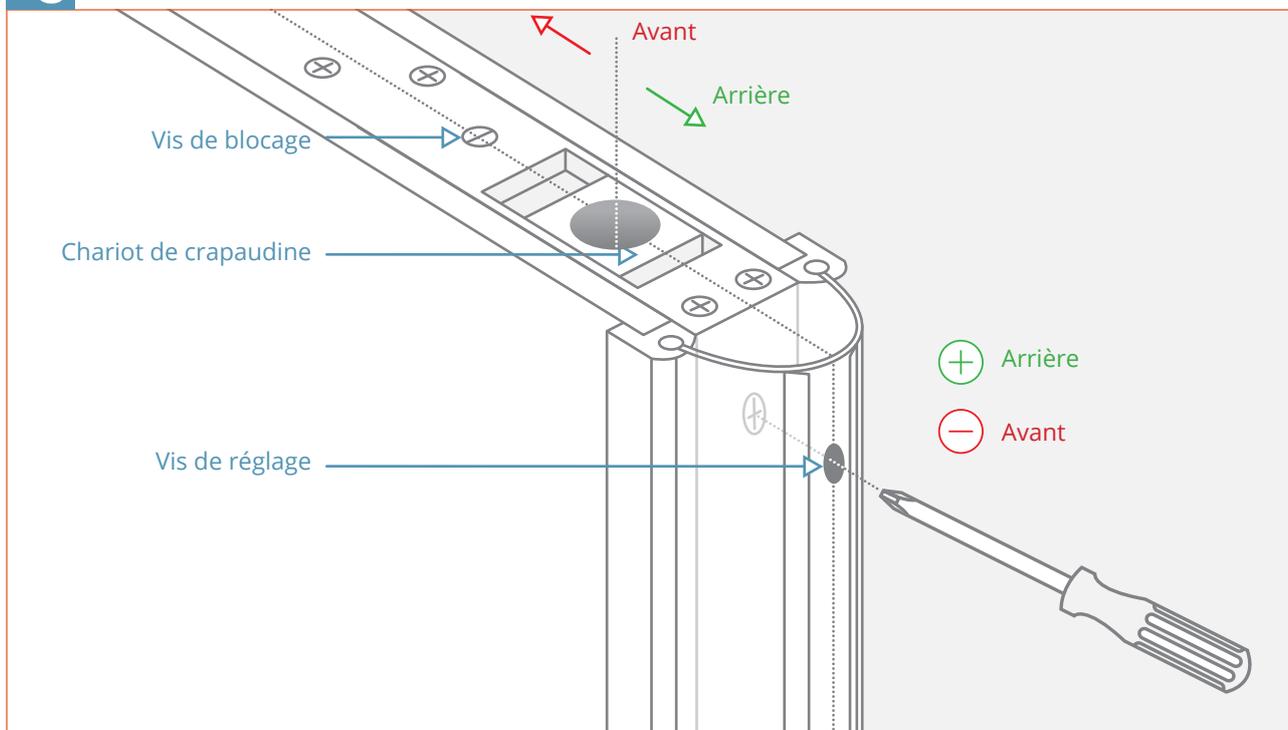
12a Verrouiller le vantail (ouvert)



Ouvrir suffisamment le vantail pour accéder à la vis de pivot supérieure. Visser la vis de pivot pour maintenir le vantail dans sa position définitive.



13 Ajustement de la position du vantail



13a Ajustement supplémentaire



Ajuster si nécessaire la position du vantail en bas de porte en se référant au réglage de la boîte à pivot. Seul un réglage latéral est possible :

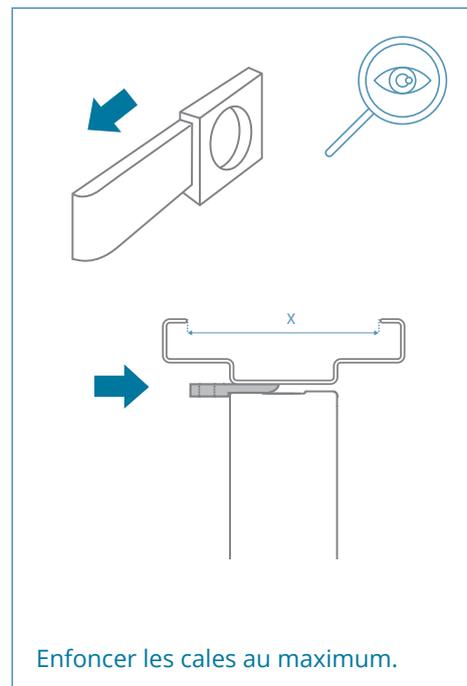
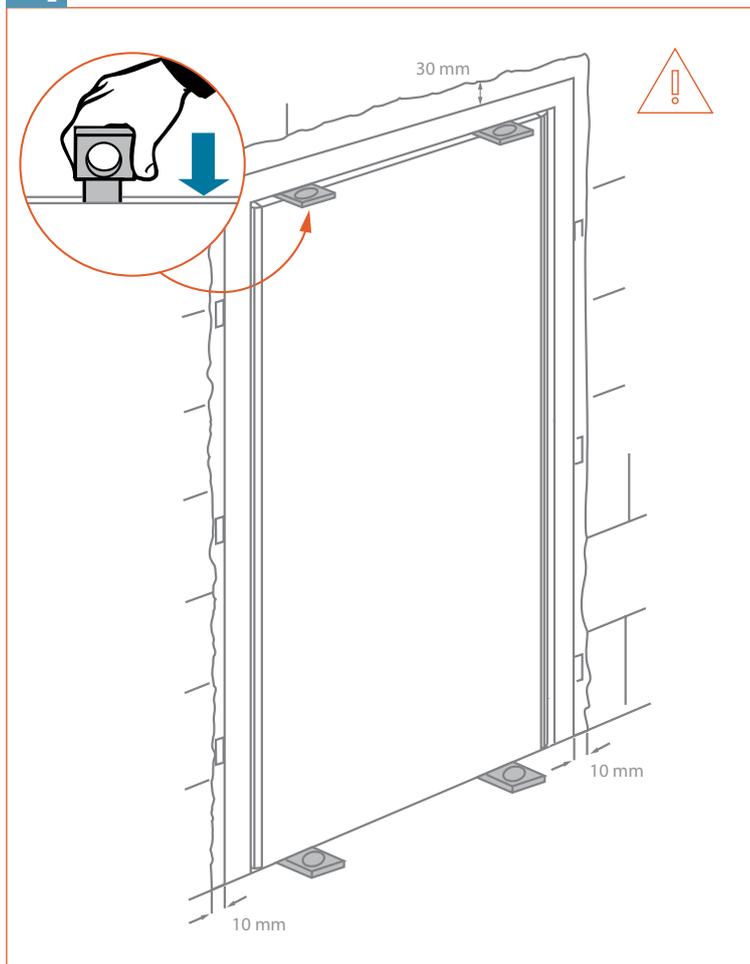
- Desserer la vis de blocage du chariot de crapaudine, située sur le chant supérieur du vantail. Pour accéder à celle-ci, il est nécessaire de déposer le vantail.
- Agir sur la vis de réglage du chariot de crapaudine, située sur le chant vertical du vantail, en partie supérieure du joint arrondi.



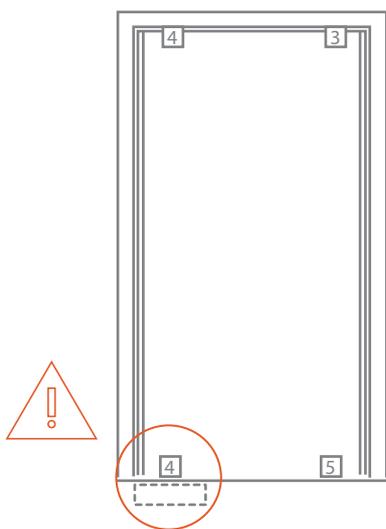
Attention !
Une fois les réglages effectués, contrôler le serrage de toutes les vis de blocage.

14

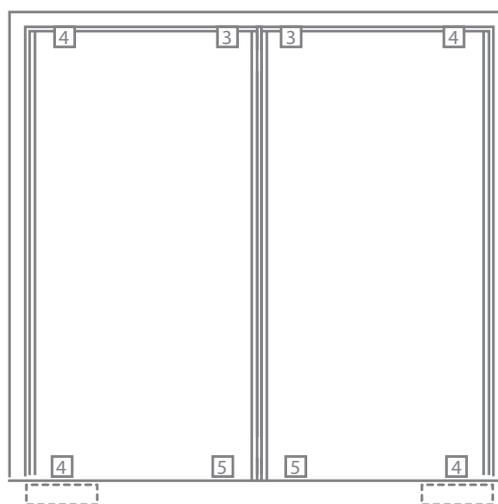
Placer les cales d'épaisseur



Le type de kit est indiqué sur la note d'envoi.

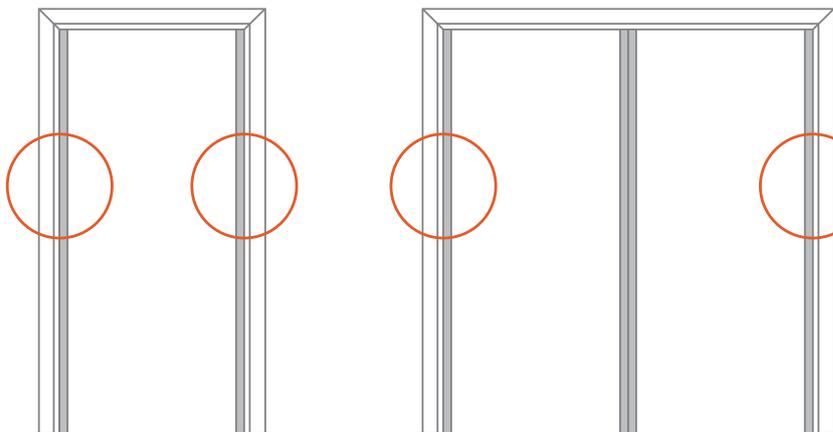


KIT PORTE SIMPLE
1x cale de 3mm
2x cale de 4mm
1x cale de 5mm



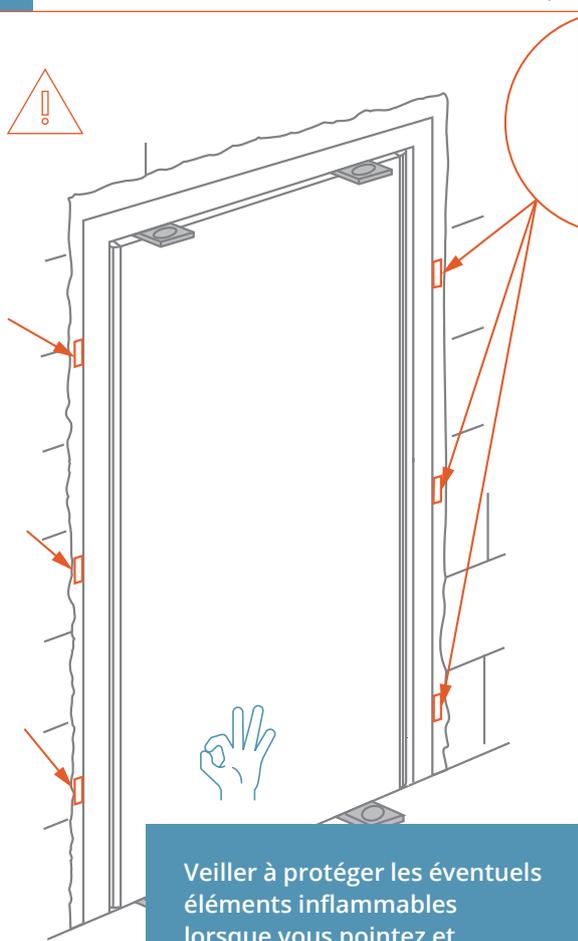
KIT PORTE DOUBLE
2x cale de 3mm
4x cale de 4mm
2x cale de 5mm

15 Vérifications

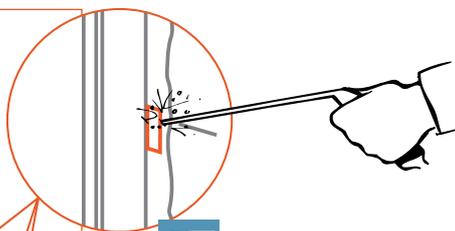


Vérifier que les joints sont bien contre les montants latéraux de la huisserie.

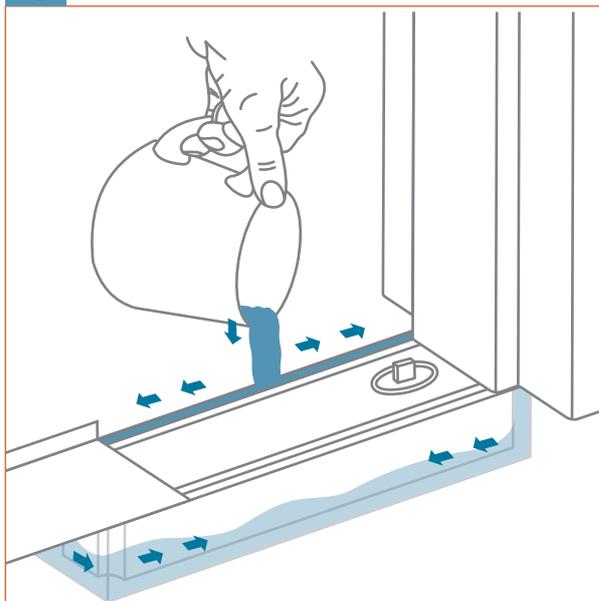
16 Souder définitivement toutes les clames de pose



Veiller à protéger les éventuels éléments inflammables lorsque vous pointez et soudez les clames.



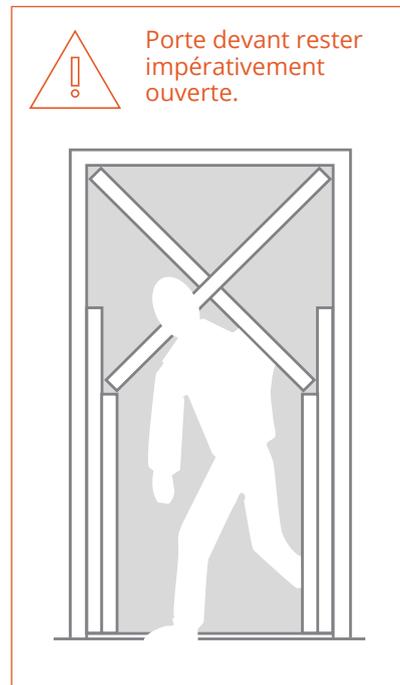
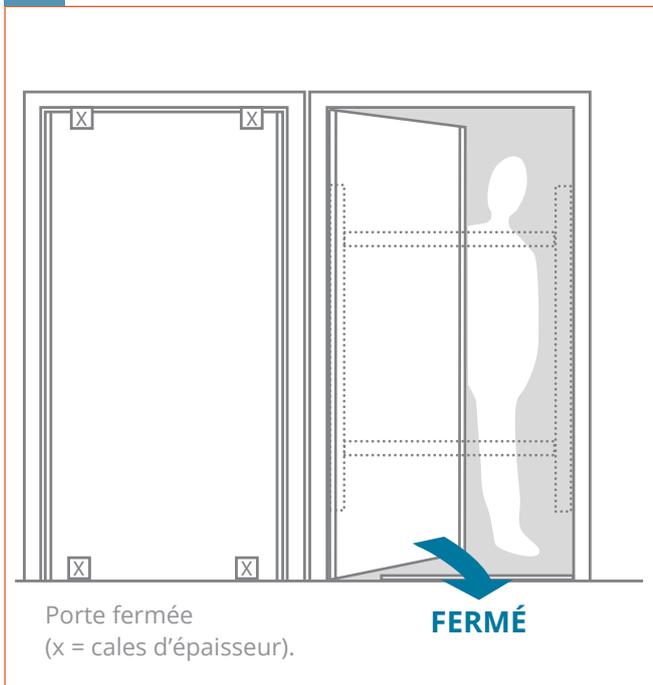
17 Remplir la réservation



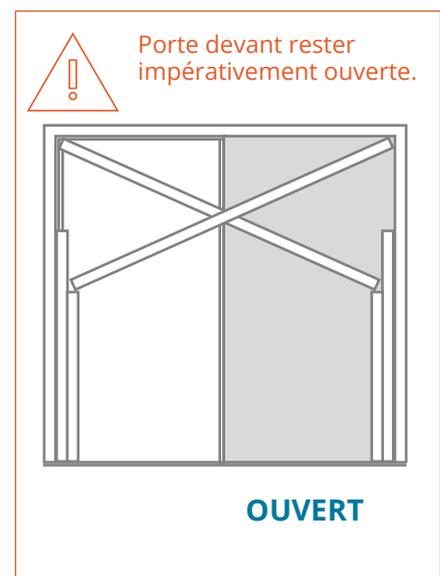
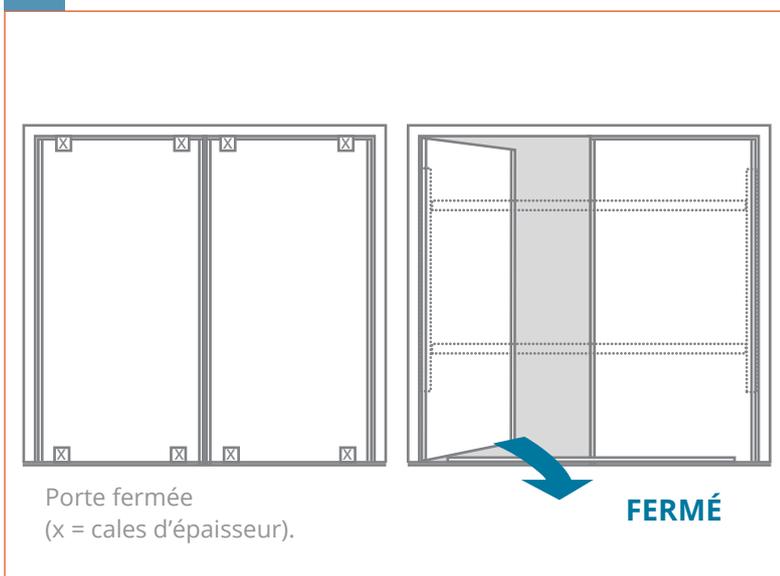
Remplir la réservation autour de la boîte à pivots avec du mortier de scellement très fluide pour qu'il s'infilte partout sous le boîtier.

COULAGE DU MORTIER DE SCELLEMENT

1a Porte simple

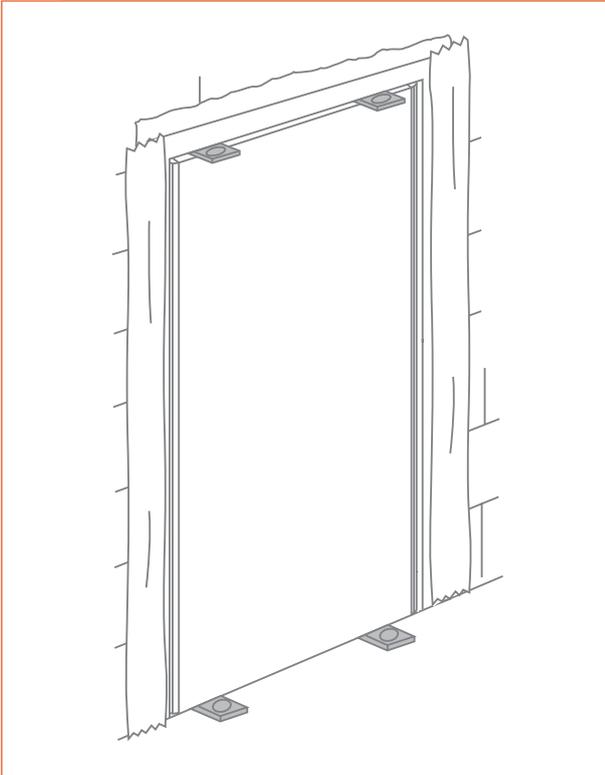


1b Porte double

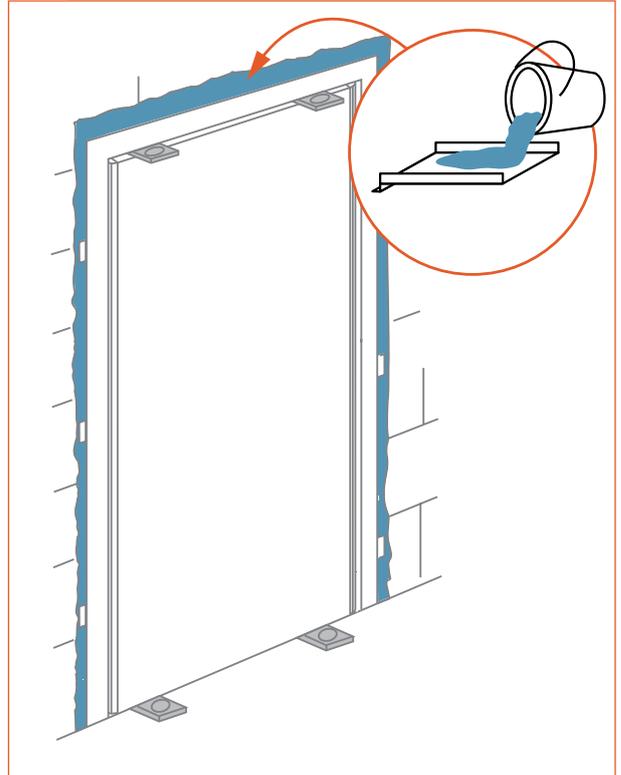


- Ne démonter en aucun cas le seuil temporaire du bas de la huisserie ;
- toujours bien laisser les cales d'épaisseur ;
- étançonner pour éviter tout bombage de la huisserie (obligatoire en cas de coulage porte ouverte) ;
- effectuer l'étançonnement avec le plus grand soin.

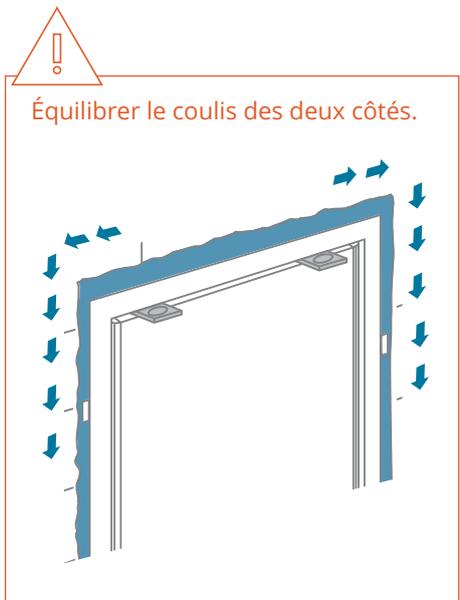
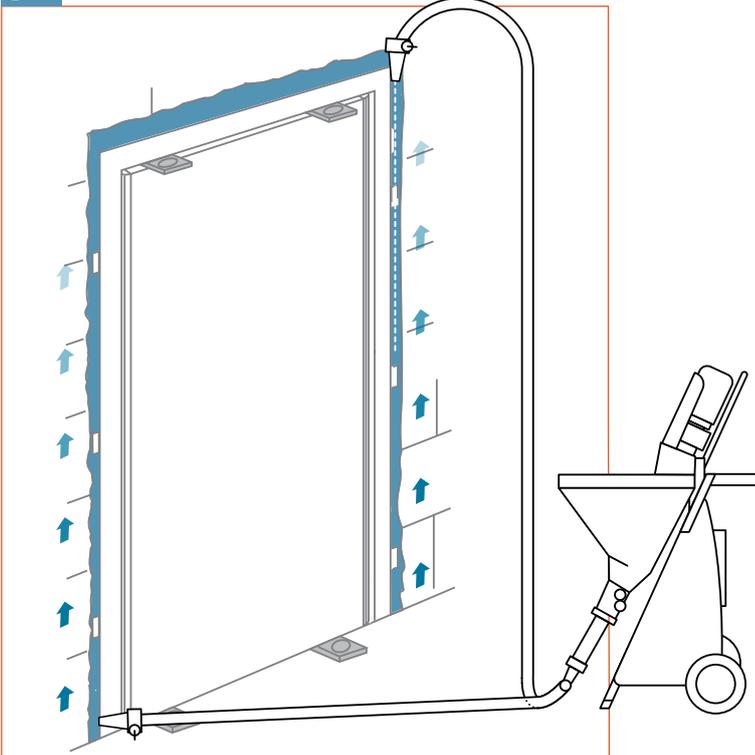
2 Calfeutrer les deux côtés si nécessaire



3a Injecter le mortier manuellement

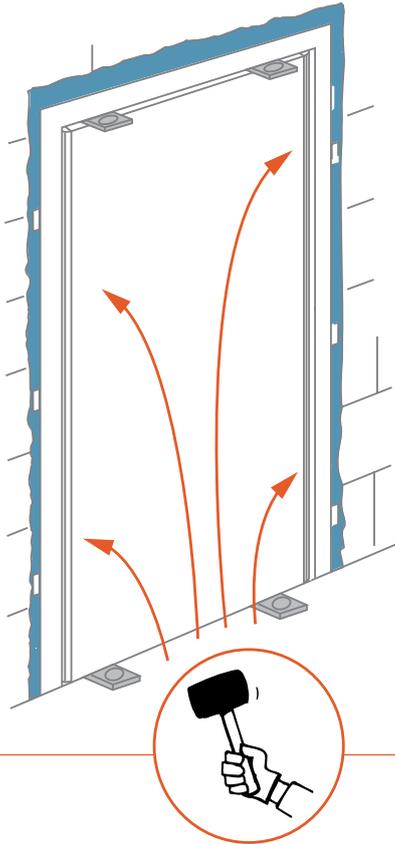


3b Injecter le mortier à l'aide d'une pompe à béton

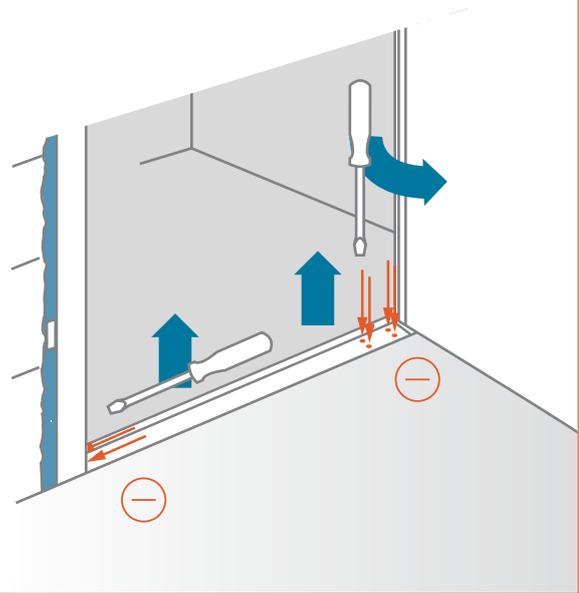


4

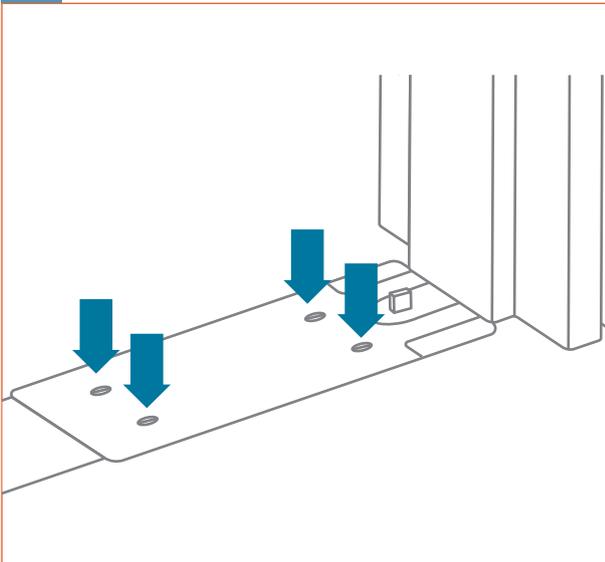
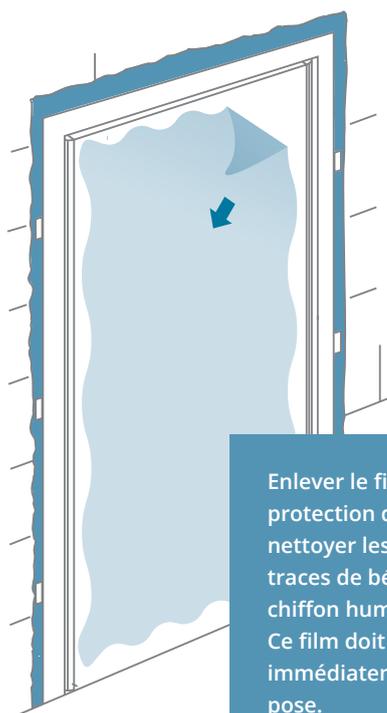
Vibrer la huisserie (marteau caoutchouc) pour une répartition homogène du mortier au fur et à mesure du remplissage au mortier.

**5a**

Ne retirer le calfeutrement, l'étanchonnage, les cales d'épaisseur et le seuil temporaire qu'après prise du mortier. La durée peut varier en fonction du type de mortier utilisé.

**5b**

Fixer la plaque de sol de finition

**6**

Enlever le film bleu de protection du vantail et nettoyer les éventuelles traces de béton avec un chiffon humide. Ce film doit être retiré immédiatement après la pose.

CONTRÔLE FINAL ET FINITION



- Nettoyer à l'aide d'un tissu humidifié ;
- pas de nettoyage à grande eau ni à l'aide de nettoyeur haute pression.



1. GÉNÉRALITÉS

Sauf mention contraire, la garantie 15 ans s'applique sur tous les blocs portes Heinen Metal + posés avec les clames de pose et remplissage mortier. Une garantie de 10 ans s'applique sur tous les blocs portes posés par vissage, sans remplissage mortier. La garantie porte sur la stabilité mécanique du bloc-porte et des joints d'étanchéité. Pour les vitrages, les quincailleries et autres équipements, la garantie est limitée à un an sauf mention contraire de leur fabricant.

2. CONDITIONS

La garantie est conditionnée par :

1. le respect des instructions de pose tel que décrites dans le manuel de pose Heinen adéquat ;
2. une utilisation du produit dans le cadre d'un usage normal ;
3. un numéro de série étant bien lisible (uniquement valable pour les portes produites après sept. 2016) ;
4. un stockage et une pose à l'abri des intempéries, au sec ;
5. l'absence de mention limitant ou annulant cette garantie dans l'offre de prix ou la confirmation de commande.

3. EXCLUSIONS

Les dégradations liées à :

- un accident, un usage anormal ou causées par effraction et ou vandalisme ;
- l'utilisation de produits agressifs (produits de nettoyage mordant, sel de voirie, ...);
- la corrosion ou à l'exposition à des conditions météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes...);
- l'utilisation d'eau en grande quantité ou l'utilisation d'un nettoyeur à haute pression.

La garantie sera annulée :

- si le bloc-porte a été équipé de serrures, d'accessoires ou d'autres équipements qui n'ont pas été fournis par Heinen ou imposés par le client et non validés par Heinen ;
- en cas de modification du bloc-porte et/ou d'un équipement par un tiers ;
- en cas de dysfonctionnements liés à une pose non conforme du bloc -porte et/ou des équipements.

4. LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Si le Client a subi un préjudice en raison de défauts dans les biens fournis par HEINEN DOORS BELGIUM, de livraisons incorrectes et/ou d'écarts de quantités, la responsabilité de HEINEN DOORS BELGIUM, sans préjudice de ce qui est stipulé à l'article 10 des conditions générales de vente, est limitée au remplacement des pièces manquante ou défectueuse ou au paiement de la contre-valeur du prix des biens livrés, quel que soit le montant des dommages subis. En aucun cas, HEINEN DOORS BELGIUM ne peut être tenu responsable des dommages indirects, accessoires ou consécutifs, tels que, mais sans s'y limiter, la perte d'exploitation, la perte de profits, les coûts supplémentaires, la perte de chiffre d'affaires.

Heinen se réserve le droit de remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'une conception légèrement différente.



www.heinen-doors.com